Amara crée un conseil des entreprises pour la banlieue

29/04/2009 à 9h49

“Effectivement, il y a des sommes phénoménales, mais c’est un investissement pour l’avenir. On ne donne pas de l’argent, on investit. L’alternance est une vraie réponse de fond face à une crise majeure et on a le devoir d’être aux côtés de ceux qui produisent de la richesse, et de nos entreprises”



PARIS, 28 avril 2009 (AFP)

La création d’un “Conseil national des entreprises pour la banlieue”, chargé notamment de promouvoir les formations en alternance, a été annoncée mardi par la secrétaire d’Etat à la Ville Fadela Amara, dans la foulée des annonces présidentielles pour l’emploi des jeunes.

Le développement des aides ou primes aux entreprises recrutant des 16-25 ans en alternance pendant la crise est la clé de voûte du plan de Nicolas Sarkozy contre le chômage des jeunes (+36% d’inscrits à Pôle emploi en un an en mars).

Le nouveau conseil sera confié à l’ex-préfet Abdel Aïssou, directeur général délégué du groupe Ranstad/Vedior, et composé dans un premier temps d’entreprises comme Zara, Suez, JC Decaux, etc.

Il “aura pour mission de promouvoir le partenariat public et privé”, notamment avec les Missions locales “pour repérer les

jeunes et les mettre en relation avec les entreprises", mais aussi "pour rapprocher l'entreprise de l'université et des centres de formation", a indiqué Mme Amara, à l'issue d'une visite du centre de formation du groupe Vedior à Paris, l'IMC.

Mme Amara a longuement rencontré les jeunes accueillis dans cet institut privé, formant et plaçant environ 400 étudiants par an.

Ces derniers lui ont dit tout le bien qu'ils pensaient de leur formation en alternance, mais l'ont aussi interpellée sur les difficultés qu'ils rencontrent ou les améliorations qu'ils souhaiteraient: accès aux résidences étudiantes (actuellement impossible), problèmes de logement, d'orientation ou malentendus avec des entreprises "pas forcément au courant, qui se servent de l'alternance comme de la simple main d'oeuvre pas chère" et confient des tâches sans contenu pédagogique, courrier, cafés, etc.

Mme Amara a noté les doléances, tout en défendant le plan présidentiel, qui réserve près de 500 millions d'euros aux entreprises embauchant en alternance.

"Effectivement, il y a des sommes phénoménales, mais c'est un investissement pour l'avenir. On ne donne pas de l'argent, on investit. L'alternance est une vraie réponse de fond face à une crise majeure et on a le devoir d'être aux côtés des ceux qui produisent de la richesse, et de nos entreprises", a-t-elle dit.

Mme Amara a aussi annoncé que les entreprises signataires, en 2008, d'un engagement en faveur de l'emploi des jeunes de banlieue se sont engagées à signer "plus de 44.000 contrats" supplémentaires d'ici 2010.

Cette mobilisation, dans le sillage des émeutes de banlieues d'octobre 2005, s'est traduite en un an par des CDI ou CDD longs (près de 16.000), des stages (environ 3.500) et des contrats en alternance (près de 3.000).

Parallèlement, Mme Amara pilote le développement par des prestataires privés du "contrat d'autonomie", formule d'accompagnement vers l'embauche (ou "coaching") réservée à

des jeunes déscolarisés de quartiers dit sensibles.